

CAPa Maréchal-ferrant

Public

Toute personne désireuse de développer les compétences nécessaires à la pratique des soins des pieds des chevaux ainsi qu'à la fabrication et la pose des fers : salarié, demandeur d'emploi...

Prérequis

Maitrise des savoirs de base (comprendre et parler le français, lire, écrire, compter)
Santé permettant la pratique du métier (en particulier au niveau du dos)

Modalités et délais d'accès

Entretien individuel et test de positionnement

Délai d'accès : Entretien dans les 30 jours qui suivent le contact.

Si financement dans le cadre du Programme Régional de Formation, une entrée par an en septembre.

Autres financement, possibilité d'une rentrée tous les 3 mois (septembre, décembre, mars, juin)

Objectifs professionnels

Cerner l'anatomie, le comportement et le fonctionnement physiologique des équidés

Pratiquer les techniques de forgeage, ferrage et parage

Identifier les besoins et les moyens pour gérer une entreprise de maréchalerie

Moyens et méthodes pédagogiques

Pratique en centre

Etude de cas

Visites chez des professionnels

Programme

Modules d'enseignements généraux : expression française et communication, gestes et postures, mathématiques, monde actuel et anglais

Modules professionnels : hippologie, bases scientifiques, entreprise et vie professionnelle.

Pratique de la forge et des techniques de ferrage. Création d'entreprise.

A noter : les personnes titulaires d'un diplôme de Niveau III, sont dispensées des modules généraux.

Nombre de participants

8 à 12 participants

Dates de la formation

Programme Régional de Formation : de septembre à juin selon planning fourni par le centre.

Autres financements : Rentrée possible tous les 3 mois (septembre, décembre, mars, juin)

Durée de la formation

800 h en centre et 385h En stage en entreprise.
Possibilité de réduire le temps en centre suivant positionnement.

Tarifs de la formation

12,75 € de l'heure.
Etude de prise en charge possible, à voir avec le centre.

Modalités d'évaluation

Unités capitalisables (UC) en cours de formation

Validation / Sanction

Attestation de suivi de formation
Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Suite de parcours et/ou débouchés

Emploi de maréchal ferrant ou création d'entreprise.
Possibilité de poursuivre vers un Brevet des Techniques (BTM) Maréchal Ferrant

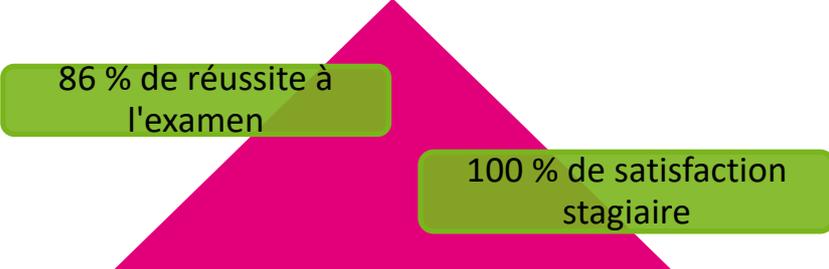
Accessibilité

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

Contact(s)

Responsable de formation : Hélène GALLOU – h.gallou@institutdegenech.fr
Assistante : gfsecretariat@institutdegenech.fr

Indicateurs de la dernière session de formation :



86 % de réussite à
l'examen

100 % de satisfaction
stagiaire